

## **Déclaration liminaire à la F3SCT-D 86 du 4 avril 2026 - FNEC-FP FO 86**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT-D.

Cette instance se déroule dans un moment inédit.

Après les guerres en cours en Ukraine, à Gaza, au Soudan, les agissements de Trump au Vénézuéla, les menaces sur le Groenland et Cuba, c'est maintenant l'offensive militaire déclenchée par les États-Unis et Israël contre l'Iran. Cette situation politique, a et va avoir des conséquences très graves pour les salariés et les enfants de notre pays. À ce titre, et en tant que syndicat FO, qui plus est de l'Éducation Nationale, nous avons des principes, des valeurs et des revendications que nous devons réaffirmer encore plus fort aujourd'hui.

Premièrement, issue de la CGT historique, notre organisation s'inscrit contre les guerres. Guerres où se sont toujours la classe ouvrière et les plus modestes qui ont été sacrifiés. Guerres toujours conduites pour des intérêts qui ne sont pas ceux des peuples.

Deuxièmement, nous sommes une organisation qui est attachée au respect du droit et des droits. Nous condamnons de fait ces guerres et tous les agissements qui sont contraires au droit international. Le droit du plus fort ne peut pas être le droit.

Troisièmement, dans toutes les situations de guerre, on oppose « l'Union Sacrée » à la défense des revendications, revendications qui deviendraient alors secondaires. En juillet 1914, la CGT publiait un manifeste contre la guerre déclarant : « Toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière. Elle est un moyen sanglant et terrible de faire diversion à ses revendications ». FO continuera à porter les revendications des salariés.

Quatrièmement, en tant que personnels qui nous occupons de la jeunesse, nous refusons d'être instrumentalisés ou associés à la propagande gouvernementale qui voudrait préparer la jeunesse à la guerre.

Le budget de l'état vient une nouvelle fois d'être imposé par 49.3 ! Ce budget, pour la première fois depuis 1945, place les dépenses militaires à un niveau supérieur à celles de l'Éducation nationale. Vous aurez compris que nous contestons cette vision. Pourtant l'argent coule à flot pour certains. Ce sont 200 milliards d'aides annuelles aux entreprises, dont 77 milliards d'exonérations sociales, 100 milliards de dividendes du CAC40 et encore 100 milliards d'euros d'évasion fiscale estimée. Enfin, les 53 milliardaires français, qui ont doublé leurs richesses depuis Macron, sont désormais plus riches que plus de 32 millions de Français réunis, soit près de la moitié de la population. Le déficit n'est pas une fatalité mais une gouvernance délibérée contre nos acquis collectifs.

Ces acquis collectifs, la Fonction Publique en générale, l'école en particulier, la SECU, le droit du travail, c'est tout ça qui constitue la richesse de l'immense majorité qui vivent de leurs travail, c'est tout ça que nous défendons.

Sur l'inclusion, notre Fédération alerte depuis des années. La politique d'inclusion systématique et forcée, à grand coup de fermeture d'instituts spécialisés, s'oppose à une prise en charge réelle et effective des élèves dans un cadre spécialisé ou adapté avec le cas échéant les soins nécessaires à leur situation.

Les chiffres apportés par le ministère, bien que minorés, sont déjà édifiants.

10% des élèves n'ont aucune prise en charge AESH, ce qui représente plus de 50 000 élèves...

30 000 élèves ne sont pas scolarisés en ESMS faute de places. Le problème de la santé mentale, qui devient très important, n'est pas pris en charge.

Il manque 16 000 postes d'infirmiers dans les écoles et les établissements scolaires pour pouvoir effectuer correctement les missions.

En 2026, il y a 800 médecins scolaires pour 12 millions d'élèves.

Près de 45% des postes ouverts au concours ne sont pas pourvus. Les postes offerts aux concours de PsyEN sont en diminution constante : moins 30% depuis 2017 !

Le service social élèves est lui aussi délabré. Il manque 2 000 assistants sociaux pour couvrir correctement les établissements du 2<sup>nd</sup> degré. Et ce n'est pas à l'extérieur des établissements que les problèmes vont se régler.

Le manque de professionnels médico-psycho-sociaux empêche les suivis et les prises en charge. Nous ne comptons plus le nombre d'élèves sous traitement psychotropes. Toutes ces attaques et ces pénuries empêchent beaucoup d'élèves de suivre une scolarité normale, cela met aussi parfois en danger les élèves et bien évidemment les personnels, les nombreuses actualités récentes le confirme malheureusement, c'est insupportable.

De ce point de vue la lecture des RSST offre la réalité. Notre métier, ce n'est pas ceinturer un élève, esquiver une chaise ou recevoir des coups. L'école publique ne peut pas devenir le réceptacle de tous les manquements de l'état, notre métier c'est enseigner, transmettre un savoir. Pourtant, nous le savons en étant sur le terrain, les RSST sont très largement sous utilisés par les personnels. Nous ne cessons de le répéter, ça craque, le bateau prend l'eau de toutes parts. Nous n'en pouvons plus de ces dispositifs creux qui ne servent à rien sauf à tenter un temps de masquer les manques de moyens et, en bout de course, à toujours donner du travail supplémentaire à tous les personnels sans que cela ne règle rien.

Il est grand temps qu'il y ai un « *choc des protections* » pour les personnels. La seule solution viable, c'est de rétablir les postes, pour toutes les catégories de personnels. Le « *choc des protections* » c'est aussi d'accorder les accidents de travail et les protections fonctionnelles sans chercher à les remettre en cause comme c'est trop souvent le cas.

Rappelons encore ici que la multiplication très importante des notifications (parfois la moitié des élèves d'une classe) de tous ordres devient une charge de travail considérable pour tous les personnels, une source de stress et de conflits, y compris pour l'organisation et le passage des examens dans le secondaire.

Dans le contexte budgétaire et de fonctionnement que nous venons de balayer, les 4000 suppressions de postes prévues pour la rentrée, soit 200 postes pour notre académie sont l'exacte opposé de ce qu'il faut faire pour commencer à régler les problèmes. Postes non pourvus, fermetures de classes, classes et groupes surchargés, remplacements non assurés, voici quelques-unes des conséquences de ce budget. Le rassemblement devant le rectorat, jeudi 26 mars, avec les élus d'une vingtaine de communes, légitime, s'il en était besoin, qu'il est impératif de revenir sur ces suppressions de moyens.

Si la sérénité est indispensable à nos métiers, une autre motivation légitime du travail, c'est la rémunération. Alors que les prix flambent, la valeur du point d'indice serait bloquée pour la troisième année consécutive. Ce n'est pas admissible alors qu'on enlève déjà aux personnels malades entre 1 et 3 jours de carences et 10 % de salaires. Pas admissible non plus le projet de loi sur le raboutage des autorisations d'absences statutaires (notamment celles pour raisons familiales) et sur le temps partiel thérapeutique.

Sur le fonctionnement de la F3SCTD86, nous rappelons nos demandes.

Sur le GT RSST, nous demandons simplement et naturellement que la représentation syndicale soit celle des élections, soit 2 postes de titulaires pour la FNEC-FP-FO.

Sur la F3SCT, nous demandons, comme les textes l'autorise et comme les Orientations Stratégiques Ministérielles le rappellent, là encore que chaque organisation puisse porter à l'ordre du jour de l'instance les situations particulières qu'elle juge nécessaires, comme nous l'avons toujours fait, et bien évidemment dans le respect de la durée de l'instance.

Nous alertons enfin sur les conséquences de la publication des résultats du mouvement du premier degré au 16 juillet, en pleine période de congés.

Ce calendrier constitue une atteinte au droit à la déconnexion et place les personnels dans une injonction inacceptable à travailler pendant leurs congés, en contradiction avec les règles rappelant qu'aucun agent n'a à répondre ni à s'organiser professionnellement durant cette période. Les remontées du terrain sont sans ambiguïté : impossibilité d'organiser la prise de poste, difficultés d'accès aux écoles, absence de contacts avec les équipes, stress et dégradation des conditions de travail.

Et pourquoi les professeurs des écoles de la Vienne devraient-ils subir ce sort, quand en Charente les résultats seront publiés avant les congés, le 4 juillet ? Doivent-ils encore être punis d'être restés à 4 jours et demi ? Punis avec leur DPE5 qui croule sous le traitement des demandes de temps partiel et des composition de postes ?

Madame la DASEN, de la même manière que vous avez su recevoir tous les élus de la Vienne pour leur expliquer votre nécessité de regrouper les petites écoles, peut-être serait-il plus urgent de leur dire que le passage à 4 jours doit être la priorité pour une vraie amélioration des conditions de travail des personnels et donc du service public.

La FNEC FP-FO86 continuera d'agir conformément aux mandats adoptés dans ses instances pour défendre les personnels et tient à rappeler ici ses revendications :

- Abrogation de la réforme des retraites
- Augmentation des salaires et du point d'indice : + 10% tout de suite
- Abandon définitif du jour de carence et du rabaillage à 90% du salaire en maladie
- Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'École publique : choc des savoirs, loi Rilhac, réforme du lycée, réforme du bac, réforme de la voie professionnelle
- Annulation de toutes les suppressions de postes et création de tous les postes nécessaires dès maintenant pour la rentrée 2026
- Abrogation de l'acte 2 de l'école inclusive
- Création d'un vrai statut de fonctionnaire d'état de catégorie B pour les AESH sur la base de 24h hebdomadaires, création aussi d'un vrai statut pour les AED
- Arrêt de la marche à la guerre et des budgets d'économie de guerre.

Merci de votre écoute